**THEME N°3**

**Un territoire à ménager**

**LA REGION GUYANE : ENTRE EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE ET AMENAGEMENT D’UN VASTE TERRITOIRE**

**Introduction**

Département d’outre-mer français depuis 1946 après trois siècles de statut colonial, région depuis 1982, région ultrapériphérique de l’Union Européenne depuis 1992, la Guyane est la collectivité française la plus étendue (84.000 km2) et la seule d’outre-mer continentale. Elle offre à ce titre les deux plus longues frontières terrestres de France : avec le Brésil (730 km) et le Suriname (560 km), deux Etats aux indicateurs de développement nettement moins élevés.

Avec près de 240 000 habitants en 2012 (INSEE), la Guyane fait figure de territoire très peu peuplé, où les densités humaines sont encore très faibles ; et pourtant, l’explosion démographique est aujourd’hui au cœur de la construction territoriale de cette nouvelle collectivité.

Située en périphérie du continent américain, culturellement proche de l’espace caraïbe et appartenant à l’écosystème amazonien, la Guyane doit gérer son appartenance à un double espace géoéconomique : l’Union européenne et l’Amérique du Sud. Les potentialités de ce territoire sont nombreuses, mais un certain nombre de contraintes pèsent encore fortement sur son développement : un espace immense en grande partie enclavé et coûteux à aménager, une balance commerciale très déséquilibrée, un fort manque de compétitivité et un retard chronique d’équipements.

**Comment aménage-t-on une région avec une démographie de pays du Sud, un IDH de pays du Nord et enclavé dans le continent sud-américain ?**

1. UN TERRITOIRE DÉSÉQUILIBRÉ ET ENCLAVÉ

* 1. Un peuplement en archipel

Avec plus de 85% de la population vivant sur le littoral, la Guyane s’inscrit dans un schéma classique d’implantation de la population en bord de l’océan. Cependant, en observant ce peuplement de plus près, on peut constater que cette concentration littorale n’est pas du tout continue. La densité moyenne d’habitants en Guyane est de 2 habitants/km², sur le littoral, elle dépasse à peine 20 habitants/ km². On parle de peuplement en archipel car la discontinuité physique est sans doute l’une des principales caractéristiques de la géographie de la Guyane. Les habitants se concentrent dans les villes et les bourgs qui s’égrènent le long de la côte et des fleuves frontières.

Cette littoralisation du peuplement est un héritage colonial. Pendant la période précolombienne, l’ensemble du territoire guyanais était pratiqué par les populations amérindiennes. Les Européens se sont ancrés sur la côte, dans les sites d’embouchures comme toutes les économies de comptoir coloniales intégrées au commerce triangulaire. L’arrière-pays amazonien, accessible uniquement par des fleuves parsemés de sauts, a été très peu pénétré par les Européens qui ont développé leurs activités de façon longitudinale, entre le Maroni et l’Oyapock. Les infrastructures de communication terrestres ont par la suite suivi cette logique, nécessitant la construction de nombreux ponts sur les fleuves qui ont tous un écoulement Sud-Nord  en Guyane afin de lutter contre cette discontinuité physique du territoire.

En dehors de la ruée vers l’or qui a touché la Guyane dans la deuxième moitié du XIXe siècle, peu de tentatives de peuplement de l’intérieur se sont mises en place. Le petit bourg de Saül (160 habitants en 2011) en reste l’un des rares héritages. Seul l’axe fluvial du Maroni forme un chapelet de bourgs et villages du Nord vers le Sud de la région. Mais encore sept communes sur les 22 que compte la Guyane ne sont toujours pas reliées par la route.

L’activité spatiale développée dans les années 1960 et l’immigration récente ont plutôt tendance à renforcer la polarisation du peuplement sur le littoral.

Cependant parmi les dynamiques récentes, on peut constater que sur le littoral, deux pôles gagnent beaucoup d’habitants : le triangle frontalier Apatou-Saint Laurent-Mana et la Communauté d’Agglomération du Centre Littoral (CACL) autour de Cayenne, ce qui a tendance à renforcer la macrocéphalie urbaine de la capitale régionale qui regroupe désormais plus de la moitié de la population guyanaise.

La périurbanisation développe « un grand Cayenne » vers des communes plus rurales comme Montsinnéry-Tonnégrande, Macouria ou Roura, désormais complètement intégrées dans l’orbite du développement urbain de Cayenne et dont le dynamisme démographique galope depuis plus d’une décennie. L’étude de cas sur la ZAC de Soula à Macouria illustre parfaitement ce phénomène.

L’agglomération rencontre dès lors les mêmes difficultés que les autres grandes villes françaises : un nécessaire aménagement du territoire et la mise en place d’infrastructures et d’outils d’aménagement trans-communaux.

* 1. L’explosion démographique

La Guyane est un territoire d’une grande variété culturelle grâce à son histoire. La population est donc composée d’ethnies nombreuses dont la présence est plus ou moins ancienne sur le territoire. Mais un des points communs que partagent tous ces habitants, c’est la vitalité démographique.

Au premier janvier 2011, la population de la Guyane est estimée par l’INSEE à 237 549 habitants. Depuis 1999, le nombre d’habitants dans la région a augmenté de 80 000 personnes, soit un taux de croissance moyen de 3,5 % chaque année. La Guyane a donc la croissance démographique la plus forte des régions françaises, elle est cinq fois plus élevée qu’au niveau national. Cette forte tendance s’appuie essentiellement sur l’excédent naturel, les naissances sont bien supérieures aux décès. Dans le même temps, le solde migratoire participe lui aussi à la forte augmentation de la population. Cependant, les comportements commencent à évoluer car l’âge d’arrivée du premier enfant augmente progressivement : 28 ans (deux ans de moins que la France hexagonale) et le nombre d’enfants par femme diminue doucement : 3,44 aujourd’hui (contre 4 avant 2000) mais reste très élevé. Ainsi un enfant sur deux né en Guyane a une mère étrangère contre 13% en France hexagonale et 90% de ces enfants ont une origine surinamienne, brésilienne ou haïtienne.

La Guyane possède donc la population la plus jeune de France puisque la moitié est âgée de moins de 25 ans et seulement 6 % de la population a plus de 60 ans, trois fois moins que dans l’Hexagone. Avec encore la fécondité la plus élevée d’Amérique du Sud (3,44 enfants par femme en 2011) et une mortalité aux caractéristiques de pays développés**,** la Guyane n’a pas encore achevé sa transition démographique et connaît un véritable boom démographique.

Les projections de l’INSEE pour 2030 montrent que cette tendance ne va pas ralentir tout de suite : la Guyane comptera 424 000 habitants ; 43% de la population aura encore moins de 20 ans ; la majorité de la population sera active (entre 20 et 59 ans) ; les plus de 60 ans seront 11% de la population (contre 6% aujourd’hui) et l’âge moyen d’un Guyanais sera de 28,3 ans.

Cette composition de la population en forme de pyramide a nécessairement des conséquences sur le territoire guyanais car les équipements et le marché de l’emploi ont encore beaucoup de mal à suivre ce rythme. Ainsi en 2009 (chiffres INSEE), 12,6 % de la population guyanaise n’a toujours pas d’électricité, 19,6 % pas d’eau potable et 21,5 % pas de toilettes ou de douche à l’intérieur du logement.

Certaines caractéristiques démographiques et sociales semblent parfois rapprocher davantage la Guyane des autres territoires sud-américains que de ceux de l’Europe occidentale. En 2011, 28,7 % des jeunes sont repérés en situation d’illettrisme, quand la moyenne nationale est de 4,8 % (données JDC). Entre 3000 et 5000 enfants ne sont toujours pas scolarisés. La région compte deux fois moins de médecins par habitant que dans l’Hexagone, alors que l’on relève la présence de maladies comme la tuberculose, le paludisme et que certains villages sont encore privés d’eau potable, notamment sur le Maroni. Le travail sur la santé montre ces inégalités et cette intersection que peut représenter la Guyane entre les pays du Nord et les pays du Sud.

Cependant le niveau de vie moyen élevé de la population guyanaise demeure largement supérieur à celui des pays voisins ce qui fait de ce territoire une enclave riche au milieu d’un continent, certes émergent, mais dont la population reste majoritairement pauvre. Les flux migratoires vers la Guyane sont donc massifs. La double appartenance américaine de la Guyane à l’espace caribéen et à l’espace sud-américain peut se lire à travers les origines des immigrants. Les deux sources principales d’immigration sont les pays de la Caraïbe pauvre tels que Haïti et plus récemment la République dominicaine et les pays frontaliers : le Brésil et le Suriname. Depuis un peu plus d’une décennie, certains migrants commencent à arriver d’autres pays sud-américains plus lointains : le Pérou et la Colombie. Certains, comme Stéphane Granger, se demandent si ces flux migratoires ne sont pas les signes d’une continentalisation de la Guyane d’abord par l’immigration.

Donc, même s’il faut rester prudent avec les chiffres portant sur la population en Guyane à cause du difficile recensement et suivi d’une population mouvante et en partie clandestine, l’état actuel des données montre que le territoire doit faire face à de nombreux défis et notamment en matière d’économie. 7 jeunes (moins de 25 ans) sur 10 sont encore sans diplômes et la Guyane compte plus de 22 % de chômeurs en 2012.

* 1. Des déséquilibres économiques: spatiaux et structurels

Avec un PIB par habitants en 2012 de 13 489 €, le PIB/ habitants de la Guyane ne représente que 45% de la moyenne nationale. En dehors de l’activité spatiale, l’économie guyanaise reste largement autocentrée et concentrée sur la bande littorale. Sa composition est largement déséquilibrée :

- le secteur primaire : l’agriculture, responsable de très peu d’exportations, l’extraction minière, la pêche en crise qui souffre d’un manque de modernisation et de la concurrence des secteurs informels, reste un employeur modeste aux débouchés largement tournés vers le marché intérieur mais qui offre encore un large potentiel de développement, l’autosuffisance alimentaire étant encore loin d’être atteinte en Guyane ;

- le secteur secondaire reste encore largement atrophié et peu varié. Il repose sur le Centre Spatial Guyanais (16% du PIB de la Guyane et 11% des emplois), un peu d’agroalimentaire (SOLAM, Délices de Guyane, Rhumerie Saint Maurice) aux débouchés locaux et le BTP qui, lui, progresse rapidement (12% des emplois).

- le secteur tertiaire se compose essentiellement des services administratifs (les administrations de l’Etat, les collectivités territoriales et l’hôpital représentent 44% des emplois, contre 21% dans l’Hexagone), des commerces et services. Le tourisme reste sous-valorisé, artisanal, saisonnier et familial, mais possède un potentiel de développement important grâce à l’écotourisme.

D’une façon générale, l’économie guyanaise repose essentiellement sur la consommation locale mais est du coup fortement handicapée par la faiblesse du peuplement et de son pouvoir d’achat, par le coût exorbitant du transport et par la dépendance aux subventions nationales et européennes.

Cependant les indicateurs sont assez encourageants puisque la croissance de l’économie guyanaise en 2011 a été de 4% en volume ce qui semble traduire un fort dynamisme économique. Cette croissance repose avant tout sur la bonne santé du BTP stimulé par la commande publique de nombreuses infrastructures, par un immobilier en plein essor et par la hausse des biens d’équipement dans le secteur privé. De même l’activité spatiale, traditionnel moteur de la croissance guyanaise, a connu une année exceptionnelle marquée par le premier lancement de Soyouz effectué à Sinnamary et par le début de la campagne Vega au second semestre. Il faut tout de même nuancer ce tableau optimiste en précisant que l’économie guyanaise, malgré son dynamisme, ne représente toujours que 0,16 % du PIB national et 9 % du PIB des quatre DOM. Quant à la croissance de 4 %, elle ne semble pas bouleverser le paysage économique et social de la région car elle est fortement tempérée par la très forte croissance démographique et est encore loin de combler l’énorme déficit de la balance commerciale.

En 2011, la Guyane importe huit fois plus qu’elle n’exporte en valeur. Si la Guyane importe la plupart de ce qu’elle consomme des autres régions françaises, elle pratique assez peu d’échanges avec ses voisins (8% de ses importations et 2% de ses exportations en 2011). Ses exportations reposent essentiellement sur le spatial, l’or, la pêche et le bois, qui, en dehors du spatial, ont un assez faible impact sur l’emploi et l’économie guyanaise.

Dans ce contexte, l’économie informelle reste donc un recours important pour beaucoup de personnes en Guyane qu’elles soient en situation régulière ou non. Ainsi, en 2010, en Guyane, une personne sur onze déclare avoir travaillé de façon informelle au cours des six derniers mois et pour 94 % de ces personnes, il s’agit de leur seul emploi. Les secteurs les plus touchés sont les services aux particuliers, l’agriculture, la sylviculture et la pêche. L’emploi informel est la seule source de revenus des chômeurs non indemnisés.

On retrouve pour l’économie, la même opposition entre le littoral et l’intérieur de la Guyane. La plupart des activités se concentrent sur le littoral et notamment dans les pôles d’emplois que sont l’agglomération de Cayenne et Kourou. Saint-Laurent peine encore à développer une économie diversifiée et les emplois manquent cruellement dans cette partie du territoire où la jeunesse de la population continue d’exploser. L’intérieur, quant à lui, est davantage tourné vers une économie primaire : extraction aurifère et agriculture de subsistance, et repose en grande partie sur l’économie informelle, voire parfois criminelle autour de l’orpaillage clandestin.

La Guyane réunit donc l’ensemble des caractéristiques du « système domien » :

- éloignement des centres de décision ;

- enclavement régional, faibles liaisons avec l’environnement géographique et relations privilégiées avec la France et l’Europe ;

- haut niveau de vie par rapport à l’environnement régional ;

- mais faible niveau de vie par rapport à l’Hexagone et à l’Europe ;

- Sous-équipement structurel à cause de la croissance démographique trop rapide ;

- macrocéphalie urbaine et déséquilibres régionaux.

2. UN TERRITOIRE DIFFICILE A MAITRISER

2.1 Un milieu naturel contraignant et fragile

La Guyane appartient à l’ensemble géographique du plateau des Guyanes qui se situe entre l’embouchure du fleuve Orénoque et celle de l’Amazone. Cet ensemble, limitrophe du bassin amazonien, en est cependant géologiquement distinct.

Dans l’ensemble, les reliefs sont de faible altitude, mais le territoire apparaît comme bosselé et lacéré par un réseau hydrographique dense qui s’écoule vers le Nord. L’héritage géologique des Guyanes est celui d’un plateau granitique vieux de près de 4 milliards d’années.

Le littoral, au Nord, est composé de terres basses, souvent marécageuses et de savanes. Le trait de côte est couvert d’une mangrove dense qui coupe une partie des implantations humaines de l’accès direct à la mer. Cependant, la Guyane française a la chance d’être le seul territoire du plateau des Guyanes à posséder des côtes sableuses. La présence d’affleurement rocheux en bord de mer permet de fixer l’accumulation de sable produit par l’érosion de ces mêmes roches littorales.

Au centre du territoire, on retrouve les principaux points culminants guyanais comme la montagne Bellevue de l’Inini (851m) ou le mont Itoupé (830m) qui sont des inselbergs au cœur de la forêt amazonienne.

Enfin, la partie sud de la région est composée d’une pénéplaine couverte de collines rabotées par l’érosion d’où émergent quelques reliefs granitiques comme les monts Tumuc-Humac ou le mont Mitaraka.

D’une façon générale, la Guyane est un territoire sans grande contrainte ni de relief ni de climat.

Le climat équatorial qui règne en Guyane cumule des températures chaudes avec une faible amplitude journalière et annuelle (autour de 26°C) et une pluviosité importante, notamment en saison des pluies (2000 à 3000 mm par an) quand la ZIC s’installe dans cette partie de l’Amérique du Sud. L’humidité est donc permanente et abondante et permet la présence d’une végétation dense et sempervirente. La forêt équatoriale occupe ainsi 90% du territoire guyanais et est d’une richesse floristique et faunistique exceptionnelle.

La proximité de l’équateur et le substrat géologique ancien font de la Guyane un territoire d’une grande stabilité et peu exposé aux risques. C’est pourquoi l’on peut considérer que la Guyane est relativement épargnée par les catastrophes naturelles : ni séismes ni cyclones ne viennent perturber ses habitants. Seule l’érosion marine qui affecte surtout les littoraux de Montjoly et de Mana peut être considérée comme une contrainte naturelle. En effet, la Guyane est l’une des côtes les plus dynamiques au monde. Les bancs de vase venus de l’embouchure de l’Amazone se déplacent le long des Guyanes faisant s’alterner des phases d’engraissement des côtes où s’implante la mangrove avec des phases d’érosion intense qui viennent raboter les installations humaines : les rizières de Mana ou encore les villas donnant sur la plage de Montjoly. L’activité sur les littoraux de Montjoly présente bien ces interactions hommes-milieux.

Mais c’est en général l’Homme qui amplifie ou crée l’hostilité du milieu, ainsi les glissements de terrain qui menacent les collines latéritiques de l’Ile de Cayenne sont essentiellement dus à l’occupation ou à la transformation des pentes par les habitants. L’accident mortel de la colline de Cabassou en 2000 (10 morts) en est une bonne illustration. Les inondations sont aussi bien souvent le fait de l’occupation humaine : la modification des écoulements naturels, la bétonisation de vastes surfaces et le comblement des marécages, expliquent certains débordements, notamment sur l’Ile de Cayenne.

Au final, la Guyane apparaît comme un vaste territoire isolé et difficile à contrôler. Située à plus de 7000 km de Paris, elle est la plus vaste et la moins peuplée des régions de France, avec des communes de la taille d’un département (Maripasoula\*, 18 360 km²) et plus de 1500km de frontières à travers la forêt. Son territoire réunit des milieux naturels exigeants, fragiles et difficiles à aménager.

\*La Gironde est le plus vaste département de France hexagonale est fait 10 725 km².

2.2 Des infrastructures de communication vitales

Comme pour le peuplement, les fonctions de commandements, les activités et l’emploi, le littoral concentre aussi la plupart des infrastructures de communication et notamment celles de niveau international qui sont vitales pour le fonctionnement économique de la région mais aussi pour son intégration dans le commerce mondiale.

Le réseau routier longitudinal est composé d’un axe unique qui relie la commune frontalière d’Apatou à l’ouest à l’autre commune frontalière de Saint Georges de l’Oyapock à l’est. Il traverse de nombreux ponts (9 sur 500 km de route) et relie l’ensemble des communes du littoral. La récente coupure du pont du Larivot (1225 m de longueur) à Cayenne a montré la forte dépendance de la vie de la Guyane à cet axe terrestre. Pendant les travaux de consolidation qui ont duré quatre mois à la fin de l’année 2009 et au début de 2010, la Guyane s’est trouvée quasiment coupée en deux et l’activité économique en a été largement affectée. La saturation de cette route aux points d’entrée des principales villes nécessitent de coûteux aménagements comme pour l’échangeur de Balata qui dessert Cayenne, Macouria et Matoury. Mais l’aménagement permanent de cet axe est nécessaire pour accompagner la forte croissance démographique de la population. Ainsi en 2010, la commune d’Apatou a-t-elle été enfin reliée par la route pour un coût de 58 millions d’euros pour 54 km. Les projets les plus ambitieux du Schéma d’Aménagement Régional prévoient même de poursuivre cette liaison le long du fleuve Maroni pour rejoindre Maripasoula qui, à l’heure actuelle, n’est accessible qu’en pirogue ou en avion.

L’aéroport international Felix Eboué apparaît donc comme une ouverture vitale de la Guyane sur le reste du monde, mais aussi comme le trait d’union entre le littoral et l’intérieur desservi en partie par les lignes régulières de la compagnie subventionnée Air Guyane. Or, bien qu’enclavée dans le continent sud-américain, la Guyane a peu de lignes aériennes régulières avec ses voisins : un vol bihebdomadaire vers Paramaribo et vers Belem. Le gros de ses liaisons se fait plutôt avec la France hexagonale et les Antilles françaises. Le coût du transport aérien au départ de la Guyane étant prohibitif, il reste un frein au développement des échanges qu’ils soient humains ou de marchandises.

Le port international de Degrad des Cannes apparaît dès lors comme la synapse prépondérante pour le trafic de marchandises. Il regroupe le port de commerce, un appontement pour les vraquiers, une base navale, un port de plaisance rudimentaire et une petite Zone Industrialo-Portuaire. Comme pour l’aéroport, son coût d’exploitation exorbitant lié à un fort envasement qui nécessite un dragage permanent (1,3 millions d’euros par an) et sa situation en dehors des grands axes de circulation maritime, en font le port le plus cher d’Europe.

La Guyane souffre donc d’un double enclavement : l’enclavement de l’ensemble de la région dans le continent sud-américain auquel elle n’est relié que par une faible connexion aérienne plus ou moins pérenne et un pont vers le Brésil toujours pas mis en service, et l’enclavement de toute la partie sud de la région qui n’est accessible que par de petits avions bimoteurs (Maripasoula, Grand santi, Saint Laurent, Saül et bientôt Camopi) ou par pirogues. Cet enclavement pénalise donc socialement et économiquement la majeure partie du territoire guyanais. Pour exemple, le premier parc national français par la taille, le Parc Amazonien de Guyane, n’est accessible qu’en avion par les communes de Saül et Maripasoula (bientôt Camopi).

3. AMENAGER ET DEVELOPPER UNE RUP CONTINENTALE

3.1 Aménager un territoire déséquilibré et enclavé

Deux contraintes majeures pèsent sur l’aménagement du territoire en Guyane : la taille du territoire et la faiblesse du peuplement d’une part et la multiplicité des acteurs intervenants en coopération ou en conflit d’autre part.

A titre de comparaison, la Guyane compte autant d’habitants que l’aire urbaine de Pau (240 696 habitants en 2010, INSEE) en ayant la surface du Portugal. Cela pose une contrainte importante en termes de coût des aménagements. Les transferts financiers de la Guyane sont, comme pour toutes les régions françaises, proportionnels au nombre d’habitants. Or la Guyane a besoin d’équipement à la hauteur de sa surface, celle d’un pays. Le coût de chaque infrastructure ramené au nombre d’habitants est donc exorbitant : les besoins étant davantage corrélés à l’ampleur du territoire. Les aides du FEDER envers les régions à objectifs de convergence et aux régions ultrapériphériques (RUP) prennent alors tout leur sens pour la Guyane qui nécessite, pour aménager son territoire et combler ses retards, aussi bien des subventions de l’Union européenne que de se doter d’outils d’aménagement pertinents à toutes les échelles de son immense territoire.

Les RUP représentent une population de 3,8 millions d’habitants, soit 1 % de la population de l’Union européenne et ont une superficie qui correspond à 3 % de la superficie de l’Union européenne (mais moins de 0,5 % si l’on exclut la Guyane). Les RUP sont intégrées à l’Objectif 1 des fonds structurels (régions en retard de développement). A ce titre, pour la période 2007-2013, un montant de 11 milliards d’euros (source : Commission européenne) dans le cadre des fonds structurels leur a été attribué au nom de la politique de cohésion. Le but de ces subventions est de focaliser les efforts sur l’amélioration des infrastructures, la promotion des secteurs productifs générateurs d’emplois et sur le développement des ressources humaines.

La Guyane possède le statut de région européenne ultrapériphérique car elle est à la fois une terre, un département français et une région européenne américaine (double appartenance à des espaces géoéconomiques différents). Elle se situe à plus de 7000 km des institutions européennes et a peu de liaison avec son environnement géopolitique. Ses contraintes liées à son isolement, son immensité et la faiblesse de sa population en font un territoire avec de faibles débouchés économiques locaux et une balance commerciale fortement déficitaire. On estime que la Guyane perçoit, à ce titre, environ 2000 euros par habitant et par an.

Mais ces aides n’ont pas que des impacts bénéfiques ; elles créent des effets négatifs en accroissant les écarts d’équipement et de niveau de vie avec les pays voisins qui a pour conséquence de renforcer son isolement et d’en faire un territoire attractif pour les populations pauvres et faiblement qualifiées des pays proches. Or, si ces subventions permettent en effet de corriger les retards d’équipement, elles ne permettent pas le développement économique réel et augmentent la dépendance de l’économie locale aux transferts financiers. L’économie demeure dès lors fragile et menacée à terme par l’élargissement des marchés et les abaissements des barrières tarifaires par l’OMC qui mettront la Guyane en concurrence directe avec des marchés beaucoup plus compétitifs que l’octroi de mer ne repoussera pas indéfiniment.

Quelques exemples de projets cofinancés par l'Union européenne en Guyane :

* Collège Remire II de Remire-Montjoly : la participation du FEDER s'est élevée à 30 %sur un coût total de 7,6 millions d'euros ;
* Liaison satellite vers Antecume-Pata, Maripasoula, Papaïchton et Trois-Sauts : le FEDER a contribué à hauteur de 400 000 € ;
* Construction d'un port de pêche à Sinnamary : Sur un coût total de 1,5 million d'euros, la participation de l'Union européenne (IFOP) s'est élevée à 75 % ;
* Création d'une unité de production de tôles ondulées : Le FEDER a participé à hauteur de 40 % sur un coût total de 810 000 € ;

Si la Région travaille directement avec l’Union européenne, la Guyane doit aussi se doter d’outils d’aménagement pertinents pour l’échelle locale. Le découpage du territoire en Communauté de Communes va dans ce sens : Communauté de Communes de l’Ouest Guyanais (1994), Communauté de Communes du Pays de Savanes (2011), Communauté d’Agglomération du Centre Littoral (Communauté de communes créées en 1997, transformée en communauté d’Agglomération en 2012), Communauté de Communes de l’Est Guyanais (2002). Chaque communauté regroupe des communes aux contraintes et aux défis similaires.

Ainsi la CACL est-elle la communauté la plus active de Guyane ; elle a pour défi de gérer le développement spatial et économique de l’agglomération de Cayenne et de gérer la saturation des équipements urbains. Le projet actuel de déconcentration dit « en collier de perles » a l’ambition de développer des pôles de peuplement et d’activités en périphérie de la métropole régionale pour favoriser la mixité des fonctions urbaines dans l’espace d’une aire urbaine élargie. Une première « perle » : la ZAC Soula est en cours de réalisation, comme nous le présente l’activité pédagogique proposée dans ce travail.

Depuis quelques années, les dirigeants guyanais et européens se posent la question d’une nouvelle échelle dans l’aménagement du territoire guyanais : l’échelle transfrontalière. Quelques programmes de coopération ont ainsi été mis en place. Le Programme Opérationnel Amazonie (POA), créé en 2008, montre que dorénavant, l’Union européenne attribue à la Guyane un rôle d’interface entre l’Europe et l’Amérique du Sud et de laboratoire de la diversité. Ce programme de 17 millions d’euros, piloté par les représentants élus guyanais, vise à structurer les territoires transfrontaliers et leur gestion pour assurer leur développement durable, à développer les activités transfrontalières et à stimuler le rapprochement des populations et des services transfrontaliers entre les Etats brésiliens de l’Amapá, du Pará et d’Amazonas, la Guyane et le Suriname. Peut-on dès lors parler d’un début d’intégration régionale ?

3.2 Vers une intégration régionale ?

Longtemps ostracisée par les Etats sud-américains du fait de son appartenance à un Etat européen, la Guyane commence à être progressivement accueillie dans les instances de coopérations internationales d’Amérique du Sud. Ainsi les états- généraux de l’outre-mer ont-ils posé l’insertion régionale comme une piste importante de développement des économies de l’outre-mer français.

Le désenclavement terrestre de la Guyane est en cours avec la construction du pont sur l’Oyapock qui la raccorde au voisin brésilien. Un projet similaire avec le Suriname est dans l’air du temps. La route reliant la capitale Paramaribo à la frontière guyanaise est en cours de réhabilitation grâce à des fonds européens et français (AFD). Dans le domaine de la santé, les autorités brésiliennes souhaitent par exemple développer avec la Guyane un programme de contrôle coordonné du paludisme pour les populations vivant de part et d’autre de la frontière.

Depuis peu, la Guyane représente la France à l’AEC (Association des Etats de la Caraïbe) et participe au programme de coopération transfrontalière du FEDER. La Guyane permet aussi la présence de la France à l’OTCA (Organisation du Traité de Coopération Amazonienne) comme membre observateur ; elle représente l’Union Européenne au POA (Programme Opérationnel de coopération transfrontalière Amazonie) et s’intègre dans le plan d’intégration routier sud-américain. Cependant elle reste encore exclue du MERCOSUD, les Etats membres craignant une ingérence française dans les débats et les décisions ; elle ne peut donc pas intégrer ce vaste espace d’échange économique et reste dans une logique protectionniste qui renforce sa dépendance à l’économie européenne. Elle n’est toujours pas considéréepar la Communauté Sud-Américaine des Nations en 2005, devenue UNASUR en 2008 et reste le seul territoire dont les ressortissants auront encore l’obligation du passeport et du visa pour voyager dans le continent.

On ne peut donc pas encore parler d’une véritable intégration régionale car le Maroni reste une coupure fluviale importante, les liaisons aériennes quotidiennes se font encore vers Paris, les Antilles françaises et Miami. Il n’y a plus de liaison aérienne quotidienne vers le Brésil : celle-ci est actuellement bi-hebdomadaire, et monopolistique : les capitales guyanaises ne sont reliées entre elles que le lundi et le jeudi (Surinam Airways). Il n’existe aucune liaison aérienne vers l’intérieur du continent sud-américain. Et enfin, le pont sur l’Oyapock, terminé depuis 2011, n’a toujours pas été inauguré…

En fin de compte, comme le pensent certains géographes comme S. Granger et F. Piantoni, l’intégration de la Guyane dans son environnement régional ne se fait-elle pas seulement par les flux informels ?

La Guyane est en effet au cœur de trafics et flux illicites importants. Elle est au cœur d’une immigration clandestine importante et est une plaque tournante d’un intense trafic d’or, d’armes et de drogues. La faible maîtrise de l’intérieur du territoire semble permettre cette circulation permanente d’hommes, de femmes et de marchandises clandestines. L’orpaillage clandestin qui sévit dans la partie sud de la Guyane, et notamment au cœur du Parc amazonien de Guyane, s’il ancre bien la Guyane dans la dynamique d’exploitation plus ou moins légale des ressources primaires de la forêt amazonienne par les Etats dans lesquels elle s’étend, montre le difficulté pour la Guyane d’entrer dans le concret d’un développement durable.

3.3 Les enjeux d’un développement durable

La Guyane apparait donc comme une région exceptionnelle en France et dans l’Union européenne, à la croisée de deux mondes que sont la vieille Europe et l’Amérique du Sud émergente. Or si la Guyane souffre d’un enclavement géographique et géopolitique pesant, d’un retard chronique d’équipements et d’une forte croissance démographique, elle possède cependant des atouts importants : une population jeune, des fleurons technologiques (le CNES et l’Institut Pasteur) et un vaste massif forestier amazonien encore relativement préservé, sans compter l’aspect attractif que constitue son appartenance européenne. La Guyane, dans les choix qu’elle opère aujourd’hui, s’inscrit donc de plus en plus dans un développement durable et relève des défis de développement majeurs.